

2026-03-28-N01

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

Nomenclature : 5.1.

CONSEIL MUNICIPAL DE MILLAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le samedi 28 mars 2026, à 9 h, le Conseil Municipal de la Commune de **MILLAS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la halle des sports, sous la présidence de Pierre POUS, Conseiller municipal doyen d'âge,

Date de la convocation : 24 mars 2026

Présents : AVINO Georges, BEA Thérèse, BENDRELL Brigitte, BIENAIMÉ Régis, CHANTEMARGUE Yves, CORTES Antoine, ESPELT SACAZE Marie-Lou, FAURE Nicole, GARSAU Jacques, HASSANI Djamel, LOPEZ Barbara, LOPEZ Valérie, LOPEZ Vanessa, NASARRE Michel, NOGUERA Rémi, NOGUÉS Dominique, OLIVE Jean-Baptiste, PELISSIER Alain, POUS Pierre, QUINTUS Cécile, ROIG Philippe, SALES Nadine, SENYARICH Olivier, SURJUS ROJAS Marie-Isabelle, TORRENT Rose-Marie, VIDAL Gilles,

LOPEZ Barbara a été nommée secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-4 et L 2122-7,

CONSIDERANT que le Maire est élu au scrutin uninominal secret à la majorité absolue des suffrages exprimés,

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

CONSIDERANT qu'en cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu,

Après un appel à candidature, Joseph OLIVE a déposé sa candidature,

NOGUERA Rémi et SURJUS ROJAS Marie-Isabelle ont été désignés assesseurs,

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son vote sous enveloppe,

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20260328-2026_03_28_N01-DE
Date de télétransmission : 30/03/2026
Date de réception préfecture : 30/03/2026

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivant :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 27
A déduire Bulletins nuls 00
A déduire Bulletins blancs..... 07
Suffrages exprimés 20

Majorité absolue 11

Nombre de suffrages obtenus

OLIVE Joseph 20

OLIVE Joseph, ayant obtenu la majorité absolue, a été **proclamé Maire** et immédiatement installé dans ses fonctions,

Fait et délibéré à MILLAS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
LOPEZ Barbara



Le Maire,
Joseph OLIVE



Certifié exécutoire

Transmis par dématérialisation à la Sous-Préfecture de Prades le
Le Maire

30 MARS 2026

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
* Informe que le présent acte peut faire l'objet :
↳ d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son affichage en Mairie.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

↳ d'un recours gracieux auprès du Maire de la Commune de MILLAS, dans ce même délai de deux mois à compter de son affichage en Mairie. Ce recours est de nature à proroger le délai de recours. Le Maire disposera d'un délai de deux mois pour répondre, faute de quoi, son refus sera regardé comme un refus tacite, qui ouvrira un nouveau délai de deux mois pour le dépôt d'un recours contentieux devant la juridiction administrative précitée.

Affiché le **31.03.2026**

Notifié le

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20260328-2026_03_28_N01-DE
Date de réception en préfecture : 30/03/2026